



**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**Municipalité de Saint-Irénée**

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ

par la soussignée, MARIE-CLAUDE LAVOIE, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite Municipalité :

ADOPTION DU RÈGLEMENT # 340-2018 AFIN D'APPORTER DES MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT DE ZONAGE (Certificat de conformité de la MRC de Charlevoix-Est)

Marie-Claude Lavoie, gma  
Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)**

Je, soussignée, Marie-Claude Lavoie, secrétaire-trésorière, résidant à St-Irénée, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie à chacun des endroits suivants, savoir le bureau municipal, l'église catholique et le site Web de la municipalité, ce 13<sup>ième</sup> jour du mois de juillet deux mille dix-huit.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 13<sup>ième</sup> jour du mois de juillet 2018.

Marie-Claude Lavoie, gma  
Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière